Image not found or type unknown

Renouvellement des membres du conseil

Par **Perseverance**, le **23/06/2019** à **20:15**

Bonjour,

Nous sommes une asociation de la loi 1901 à but non lucratif, basée à Paris. Au mois d'avril nous avons fait notre Assemblée Générale Ordinaire suivie de l'Extraordinaire afin d'élire le nouveau bureau, ce qui a été fait cette année.

Dans nos statuts nous ètions élus pour quatre ans, la dernère était en 2016, suite à cette erreur d'année, nous avons renouvelés nos mandat

Que doit on faie au niveau de la préfecture et comment avertir les membres actifs de ce loupé.

Je vous remercie d'avance pour l'éclaircissement que vous nous apporterez

Perseverance

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés